

Quatrième rencontre du Club E6

► David VERSCHAEVE

Le Club E6 offre à ses membres – plus de 180 chefs d'entreprise –, la possibilité de rencontrer les partenaires lors d'ateliers d'échange. Pour innover dans cette quatrième édition, ce sont les partenaires qui, cette fois-ci, ont proposé les thématiques.

“ Devant le succès de ces rencontres, qui, à chaque fois, permettent à nos membres d'échanger avec des experts, nos partenaires, avec leurs habitudes de terrain, nous ont proposé les thématiques. Bien sûr, chaque rencontre reste axée sur le principe d'un petit comité avec des échanges, afin de répondre aux interrogations des chefs d'entreprises et ce, toujours en toute confidentialité”, explique Pierre-Yves Dauchez, secrétaire général du Club E6.

Autour de la table, de manière informelle, cinq ou six membres se retrouvent avec un spécialiste et échangent autour de thèmes au cœur de la vie des dirigeants. Ainsi, la banque et les questions récurrentes des chefs d'entreprise : Quel financement ? Quel crédit choisir, le classique ou le crédit bail ? Ou encore comment mieux gérer sa tréso-



CIC Nord-Ouest, partenaire du Club E6.



Deloitte-In Extenso, partenaire du Club E6.

rie ?... Autre sujet de préoccupation qui revient à chaque rencontre, la communication envers les clients. Pour répondre aux interrogations de développement, il y a l'aspect financier mais également humain. Pour aider les membres, un atelier dédié au management et aux formations a été réalisé. Grande nouveauté parmi les ateliers, une thématique sur les cadres avec une interrogation délicate : est-il encore possible d'avantager différemment cadres et non-cadres ?

Anticiper. Christophe Cornu, membre depuis deux ans au Club E6, a créé il y a cinq ans un complexe sportif, Le Wam. “Le Club E6 répond toujours aux attentes du chef d'entreprise. Je me suis inscrit à l'atelier sur la gestion des cadres et des non-cadres ainsi que sur le volet de la gestion des risques au traitement des inégalités. Nous sommes une jeune entreprise et le droit social n'est pas

forcément un sujet que nous maîtrisons parfaitement. Le domaine est complexe et s'appuie uniquement sur le code du travail ou la convention collective ne suffit pas”, explique-t-il.

Ainsi, pour ce jeune chef d'entreprise, les subtilités de la convention collective et la bonne compréhension de l'évolution du droit social sera au cœur de sa préoccupation pour le bien de tous : “Je n'ai jamais eu de problème, ajoute-t-il, mais il faut anticiper.”

Pour Alexandre Deffrennes, créateur de L'Ingenieur, une entreprise spécialisée dans la création et l'agencement de salles de bains, c'est à l'atelier sur le management qu'il s'était inscrit. “Après dix ans d'activité, l'entreprise est en phase de structuration afin de passer de l'artisanat à quelque chose de plus grand, confie-t-il. Avant de développer l'activité, je veux tout mettre à plat, poser les bonnes questions aux bonnes personnes afin de ne pas commettre d'erreurs. J'aimerais trouver des process pour amener mes équipes à un niveau que j'aimerais que nous atteignions.”

D'autres sujets l'intéressent tels que savoir quantifier la qualité, comment mettre en place des outils pour s'autoévaluer, comment aller avec son équipe vers le degré d'exigence souhaité... Autant d'aspects abordés : “Avec le Club E6, nous arrivons à prendre du recul pour avoir un avis en toute objectivité”, ajoute-t-il. ■



Cepi management, partenaire du Club E6.



Spid Com, partenaire du Club E6.